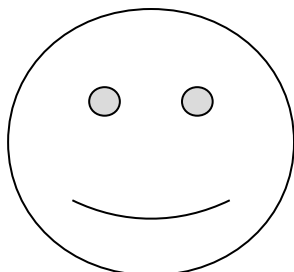


Pourquoi un contrat d'apprentissage ?

Une formation et un diplôme du CAP à ingénieur (*)

Une rémunération

Des exonérations de charges



(*) Effectués dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

Mon âge	Ma rémunération	Mon salaire net	Ce que je coûte à l'employeur
Entre 16 et 17 ans	1ère année : 25 %	335 euros (1)	365 euros (1) (2)
	2ème année : 37 %	500 euros (1)	545 euros (1) (2)
	3ème année : 53 %	709 euros (1)	772 euros (1) (2)
Entre 18 et 20 ans	1ère année : 41 %	548 euros (1)	594 euros (1) (2)
	2ème année : 49 %	655 euros (1)	710 euros (1) (2)
	3ème année : 65 %	870 euros (1)	943 euros (1) (2)
21 ans et +	1ère année : 53 %	709 euros (1)	772 euros (1) (2)
	2ème année : 61 %	816 euros (1)	885 euros (1) (2)
	3ème année : 78 %	1043 euros (1)	1131 euros (1) (2)

(1) Ces calculs sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des secteurs d'activité et du nombre de salariés dans l'entreprise

(2) Autres aides cumulables : 1200 € 1 fois à la signature Conseil Régional + bonus selon les situations + 2200 €/an de crédit d'impôt pour l'emploi d'un jeune en « civis »

Prime de 1800 € pour les entreprises de moins de 50 salariés qui embauchent un premier apprenti ou pour tout apprenti supplémentaire

Une solution pour apprendre un métier en étant salarié